

Débat national sur l'avenir de l'école

Arrondissement : Montargis

Type de réunion : réunion d'école publique

La représentation du public :

- Majoritairement des enseignants du premier degré
- Un enseignant du second degré (le seul à s'être fait connaître)
- Une dizaine de personnes travaillant dans le secteur éducatif spécialisé
- Une dizaine de parents ou citoyens

Remarques générales et préalables sur le débat et son organisation :

- Des remarques sont faites sur les modalités d'organisation et les dates choisies. Celles-ci sont jugées trop proches par rapport à l'information donnée. Le constat est fait d'une impression de précipitation, de légèreté, de non coordination au niveau national d'autant que les derniers débats peuvent être organisés jusqu'en février 2004. Pourquoi y a-t-il une si grande période sur laquelle peut s'organiser ce débat ?
- Des remarques sur les statistiques fournies (documents mis à disposition) qui tendent à suggérer que les élèves, le système éducatif dans son ensemble coûte cher.
- Des doutes sont fortement émis sur la valeur et la finalité de ce débat démocratique ; suspicion sur le fait que le rapport soit déjà ficelé avec des orientations qui, s'appuyant sur de vraies questions, visent à apporter des réponses allant davantage vers une logique économique que vers une logique d'amélioration et de réussite de l'école.

Question 14 : Comment scolariser les élèves handicapés ou atteints de maladie grave ?

→ Constats, remarques générales :

- Il est abordé le problème de la définition du terme de « handicap » dont l'acceptation est diverse selon les pays (France, Etats-Unis) et variée (en France, des « typologies » sont établies dans l'Education Nationale)
- Il convient de mieux et davantage prendre en compte les problèmes, les signalements pour apporter des moyens, des aides...supplémentaires et/ou mieux adaptées aux besoins existants.
- Devant le manque d'aides et de moyens suffisants, les intégrations actuelles se révèlent bien souvent être un échec notamment à cause :
 - De la solitude des enseignants face aux enfants handicapés, les enseignants se sentent démunis car non informés et surtout non formés... (manque de temps, manque de formation, manque d'accompagnement...)
 - De la solitude des parents (information, aide relationnelle, problème d'éloignement, financement parfois demandé aux parents ...)
 - De moyens matériels insuffisants (financement, transport...)
 - De moyens humains insuffisants (accompagnement : psychomotricienne, psychologue ...)
- L'idée généreuse d'intégrer n'est pas remise en cause mais doit être accompagnée pour que l'on ressente une volonté réelle (reflétant celle des citoyens) de se donner les moyens de mettre en œuvre une politique efficace d'intégration.
- Il est fait état des limites à l'intégration, notamment celle « à tous crins et imposée »
- Il est abordé le problème du suivi longitudinal par les AVS (de type 1 adulte pour 1 enfant), les postes AVS sont « fragiles » et souvent vécus comme temporaires par les AVS eux-mêmes qui aspirent souvent à d'autres horizons.
- Il est pointé la nécessité d'un partenariat avec les structures extra scolaires. (IME, SESSAD...)

→ Les Propositions :

Il est évoqué et souhaité,

- Du point de vue des enseignants :
 - Une formation minimale des enseignants non spécialisés et spécialisés (trop d'enseignants non spécialisés sont en charge par défaut de classes spécialisées de type CLIS)
 - Un accompagnement des enseignants et des équipes au niveau de l'accueil des enfants atteints de maladie grave
 - Du temps institutionnel pour coordonner, rencontrer les partenaires, travailler en équipe, arriver à traiter efficacement au cas par cas.
- En ce qui concerne les structures :
 - Création de places dans les structures d'accueil pour éviter les non prises en charge suite aux décisions d'orientations ou les orientations inadéquates car par défaut... « on met là où il y a de la place, cela débarrasse et c'est mieux que rien »...
 - Un réel lien entre les structures, la création de passerelles d'une structure à l'autre
 - Donner des moyens dans les structures d'accueil soit en termes de moyens permanents, soit en termes de référents ou moyens à temps partiel : psychomotricienne, psychologue...
 - Mettre aux normes, adapter ou réadapter les structures d'accueil anciennes
 - Réfléchir au type d'intégration (de type pédagogique comme en CLIS, de type social...)
 - Mettre en place de réels partenariats avec les structures extra scolaires.
 - Prendre en compte des exemples d'autres pays et éventuellement s'en inspirer.
 - Réfléchir au bénéfice pour l'élève handicapé à être intégré dans des structures non réellement adaptées ?
- Du point de vue des parents :
 - Simplifier le véritable parcours du combattant au niveau des possibilités d'aide, de prise en charge (coût, transport).
Pour cela il conviendrait que l'information soit davantage présente dans les divers lieux du parcours « scolaire » de l'enfant pour mieux informer les parents (qui se sentent, dans leur situation, déjà difficile, rejetés de droite et de gauche).
Pour cela il faudrait des aides tant psychologiques que financières plus présentes et parfois mieux adaptées.
 - Créer des structures / ressources de suivi psychologique
 - Une formation pour les interlocuteurs des parents afin qu'ils fassent preuve de davantage de psychologie envers eux, qu'un autre regard leur soit porté, qu'ils puissent les informer le plus précisément possible des possibilités...

Question 21 : Faut-il redéfinir les métiers de l'école ?

→ Constats, remarques générales :

Des améliorations sont souhaitées quant à la formation et à l'aide à la fonction de directeurs d'écoles.

→ Les Propositions :

Il est donc évoqué et souhaité,

- Au niveau des écoles primaires :
 - La création d'un « corps de secrétariat d'école » sous forme de réseau d'interventions pour les tâches administratives (gestion non directement liée à la pédagogie...) afin de permettre aux directeurs d'école d'avoir du temps pour se consacrer à leurs tâches d'enseignement et d'animation pédagogique
 - Une décharge partielle de la classe (non complète pour ne pas perdre le contact avec le terrain)
 - L'accès au recrutement du métier de professeur des écoles n'apparaît pas forcément démocratique, ni accessible aux personnes issues de couches sociales défavorisées (niveau universitaire requis qui suppose un coût financier)
 - A propos des langues vivantes et en raison de leur statut d'objet d'enseignement et non plus d'initiation, il conviendrait que des enseignants spécialisés soient recrutés pour assurer cet enseignement spécifique

- La disparition des aides éducateurs remet en cause le bon fonctionnement de l'école. Là où les postes d'aides éducateurs répondaient à des besoins avérés, il serait indispensable de réinstaurer des postes similaires.
 - La réaffirmation de l'importance de l'école maternelle. Des inquiétudes se font jour sur le devenir de l'école maternelle et notamment des classes de petite section et de moyenne section en raison de « bruits de couloir » faisant état d'une volonté de transfert des deux premières années aux collectivités locales.
 - Il convient de veiller à préserver la spécificité de polyvalence de l'enseignant pour éviter ce qui au niveau du premier degré est vécu comme une dérive « spécialité ». La spécificité de l'enseignement disciplinaire est propre au second degré.
 - Souhait de réaffirmer la priorité du métier d'enseignant qui est d'enseigner sans lui demander d'être aussi assistante sociale, psychologue, éducateur d'où la nécessité de renforcer ces différents métiers auprès des enseignants...
- En ce qui concerne la formation :
 - Assurer un volume de formation initiale cohérent et suffisant car celui-ci a été réduit (3 années antérieurement) alors que les exigences du métier se sont accrues (Langues vivantes, TICE...)
 - Il convient de repenser les modalités de formation en raison d'un décalage réel entre la formation et la réalité du terrain. Les formateurs de l'IUFM sont principalement issus du 2^o degré et déconnectés du primaire et de la réalité du terrain.
 - S'orienter vers des formateurs à la fois issus du terrain et encore sur le terrain et connaissant le premier degré (type maître formateur, conseiller pédagogique) et non pas seulement des bénévoles (maître accueil temporaire) sans temps d'échanges, de concertation dégagé → la notion de tutorat, d'accompagnement dans l'approche et l'entrée dans le métier est souhaité sur la base d'un développement de postes d'enseignants / tuteurs / formateurs sur par exemple des mi-temps alternant pratique/accueil en classe et actions de formation
 - Permettre un volume de formation continue suffisant. Il apparaît que le volume horaire se réduit régulièrement.
 - Sur la base du bénévolat, permettre aux collègues en seconde partie de carrière de faire profiter à de jeunes collègues de leur expérience sous forme de tutorat...
- **Au niveau du secondaire :**
 - Régulariser la situation des emplois précaires (embauche de personnels vacataires non formés) et revoir la gestion des « bassins »
 - Veiller à ce que le personnel de direction soient davantage issus du terrain pour être mieux à même de répondre aux difficultés de la profession et prendre en compte certaines réalités pédagogiques d'aujourd'hui

Question 3 : Vers quel type d'égalité l'Ecole doit-elle tendre ?

→ Constats, remarques générales :

- Les statistiques des résultats post baccalauréat montrent que l'influence des catégories socio professionnelles est malheureusement encore trop déterminante dans la réussite scolaire et sociale.
- Il importe que l'école permette à tout un chacun de maîtriser des compétences de base indispensables à une bonne insertion dans la société à quelque niveau d'implication que ce soit.

→ Les Propositions :

- Le problème de l'allongement de la durée d'enseignement est posée (tant au niveau des structures qu'au sein même des structures) :
 - il est proposé de redéfinir l'enseignement obligatoire en l'étendant à une tranche allant de 3 à 18 ans :
 - Dès 3 ans pour réaffirmer l'importance de la scolarité des petits et de l'école maternelle ou ne vaudrait-il pas mieux attendre l'âge de 5 ans, c'est à dire le début du cycle 2 pour permettre aux familles qui le souhaitent et le peuvent de différer l'entrée dans une structure collective ?
 - Jusqu'à 18 ans pour notamment sortir le collège de sa position d'étape terminale de la scolarité pour les élèves en difficulté (en effet l'âge normal + une année maximum de retard en primaire + une année maximum de retard au collège, cela aboutit à 16 ans)
 - des désaccords se font sur la prolongation de la durée d'enseignement car actuellement certaines filières pourtant porteuses STI, LEP mais très onéreuses sont fermées en raison de leur coût.
De plus une interrogation se fait sur l'intérêt pour les élèves en difficulté de prolonger une scolarité dans laquelle certains élèves sont déjà en souffrance.
D'autre part, si la durée est augmentée, quels contenus doit-on y mettre ? Vise-t-on alors une massification sans perspective ?
 - Plutôt que d'allonger la scolarité (ce qui occasionne un coût certain), ne vaudrait-il pas mieux se donner réellement les moyens d'aider les élèves en difficulté pour leur assurer l'acquisition de compétences de base indispensables : pour cela, on pourrait envisager des soutiens par des classes parallèles, des actions de maîtres spécialisés ou surnuméraires ...
 - Est évoqué le problème de la souplesse de la prolongation au sein d'une même structure et la politique des cycles qui en principe doit permettre de prendre en compte, principalement grâce aux stratégies pédagogiques, l'hétérogénéité. Le constat est cependant fait que bien peu de parcours de prolongation au sein d'un cycle sont réellement mis en œuvre. En réalité, cela n'a eu pour effet que de fixer à deux temps précis de la scolarité les possibilités d'un redoublement déguisé en fin de CE1 et moins fréquemment en fin de CM2 soit en fin de cycles (le maintien en maternelle restant exceptionnel).
Face à cet état de fait est proposé le retour au redoublement (proposition qui suscite d'ailleurs des avis partagés dans l'assistance en raison de son caractère tranché et irréversible, par l'obligation de refaire une année entière alors que de nombreuses compétences sont acquises, en mathématiques par exemple, l'idée de modules est une piste à explorer).
→ le constat est alors fait que **l'idée même des cycles**, si les moyens de mise en place avaient été réellement déployés (effectifs réduits, meilleure formation pédagogique des enseignants...) était certainement une excellente idée.
- Il faut insister sur la **formation** car l'accompagnement insuffisant n'a pas permis aux enseignants de pouvoir adapter leur pédagogie pour mettre en œuvre la politique des cycles qui apparaît / apparaissait comme une solution très intéressante
- L'idée de collège unique ou pour tous ou pour chacun est considérée comme positive. Cependant les modalités actuelles d'application sont à retravailler.
- **la baisse des effectifs** apparaît être un des leviers importants pour permettre aux enseignants de mieux prendre en compte les difficultés et les capacités des élèves en pouvant adapter la pédagogie différenciée.
La possibilité d'avoir des enseignants supplémentaires, surnuméraires va dans le même sens qui est rendre plus favorable le rapport enseignés / enseignants.
- **réfléchir sur des types de formations en alternance** pour ne pas enfermer des élèves en difficulté dans des cursus qui ne sont adaptés ni à leur capacités, ni à leur motivation.
- Il apparaît indispensable de **définir des éléments de validation** qui ne soient pas seulement basés sur les compétences des matières encore considérées comme nobles. → ne faudrait-il pas envisager un parcours basé sur l'acquisition de compétences nécessaires (lire, écrire, compter, maîtriser les TICE...) et des modules pouvant prendre en compte les capacités et motivation de chacun (VAE, validation des acquis de l'expérience)

- **le contrôle de l'état sur l'élaboration des contenus d'enseignement et la validation des acquis est essentiel** pour préserver l'égalité des chances. La décentralisation non contrôlée est considérée comme risquant de remettre en cause cette égalité.
- La mixité sociale dans les groupes scolaires est à préserver et à étendre, car facteur de richesse et d'intégration sociale. Dans cet esprit, l'idée de choix de l'établissement scolaire par les parents est à rejeter.
- Les aides aux étudiants sous diverses formes (bourses à élargir, revenu minimum...), trop d'étudiants sont obligés de travailler pour financer leurs études..., l'idée de discrimination positive (type ZEP...) est émise.

Question 8 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

→ Constats, remarques générales :

L'hétérogénéité des classes (public, différents cours) pose de réels problèmes de gestion de classe et d'enseignement.

→ Les Propositions :

- Une formation des enseignants sur les moyens, outils, méthodes susceptibles de permettre une gestion plus fine et différenciée de la classe (double niveau...)
- Une réhabilitation de l'image de l'école est indispensable dans l'opinion publique.
- Veiller à ce qu'il y ait une meilleure prise en compte des réussites des élèves et revoir l'évaluation qui est, notamment dans le secondaire, plutôt fondée sur la stigmatisation de l'erreur.
- Un ou plusieurs enseignants supplémentaires / surnuméraires intervenant selon les lieux et les spécificités des classes, de façon permanente ou temporaire.
L'accent peut être ciblé prioritairement sur les classes « sensibles » CP, CE1.
Ces postes pourraient être tenus par des enseignants en « seconde carrière »
- Les contenus des programmes et leur articulation entre les degrés doivent être retravaillés pour assurer une meilleure cohérence, une rupture moins brutale.
Le souhait d'une réhabilitation du Conseil National des Programmes (1992) est émis pour avoir une instance « indépendante » de propositions et de décisions.
- Est abordé le problème des directeurs de petites écoles non déchargés, avec un rôle multiple sans temps supplémentaire (idée de création d'un corps de secrétaire de direction pouvant fonctionner en réseaux)
- Remettre à l'honneur le sens de la découverte active, de l'effort qui ne passent pas uniquement par des aspects ludiques .
Cela pointe la difficulté de l'école à promouvoir ses valeurs face à celles plus « futiles » et plus « faciles » de la société de consommation actuelle, qui prône et montre des réussites rapides et faciles, encourage au zapping permanent. Il faut veiller à lutter contre le « terrorisme » fait aux « bons » élèves par leurs camarades, éradiqués les comportements discriminatoires envers ceux qui travaillent et réussissent.
- Le problème des rythmes scolaires et de l'aménagement du temps de l'enfant est posé. Il n'a jamais donné lieu à une évaluation objective des expérimentations mises en place sur le terrain. Les divers rapports sur le sujet, travaux d'Hubert Montagner suggérant une alternance 7 semaines de travail 2 semaines de repos et d'autres propositions sur la journée scolaire, n'ont jamais été mis en œuvre. L'impression que seules dominent dans le choix des décisions des considérations économiques et non pédagogiques est présente.
Les horaires, en collège et lycée, atteignent voire dépassent 7 heures d'enseignement et on constate une présence dans les lieux de plus de 9 à 10 heures
- L'école doit autoriser le temps de ne rien faire, la part de rêve, de jeux, de digestion des apprentissages...
- Le soutien et l'accompagnement scolaire hors des temps d'enseignement est à réfléchir : suivi des parents, suivi par des structures péri scolaires... ?
Il semble important de réfléchir **au travail donné à la maison**, travail qui semble trop important. Accompagner l'enfant dans ses leçons ne doit pas être refaire une seconde journée, le rôle des parents n'est pas d'enseigner, c'est le rôle de l'enseignant.
Une nécessaire harmonisation inter-degré est à réaliser.
Il y a une vie pendant l'école et après l'école.
L'écopier est un travailleur qui travaille malheureusement aussi en dehors de son lieu de travail et dont la semaine de travail dépasse souvent celle de l'adulte.
Des textes souvent non appliqués sur le terrain régissent cependant le travail à la maison dans le premier degré.
Pourquoi ne sont-ils pas appliqués ?
- Le rôle des parents est un rôle de partenaires associés. Il est réaffirmé que les parents doivent être capables de faire acte d'éducation et de savoir poser des limites. Au niveau des rythmes scolaires, ils doivent être vigilants à la régularité du sommeil, à l'hygiène de vie de leurs enfants...
- L'idée que l'école doit être son propre recours au niveau de l'enseignement est émise.
Il faut réaffirmer le rôle et redéfinir la formation des enseignants du premier degré qui doivent être capables de tout enseigner.
Il faut aussi veiller à la part réservée aux partenaires / intervenants extérieurs en raison du risque de dérive inégalitaire car tributaire des collectivités locales et d'une surenchère d'offres de prestations dans certains domaines (arts, EPS, musique ...)

- Prendre en compte que l'école doit être à même de répondre à une promesse de réussite sociale. Les élèves n'accepteront de faire des efforts que si l'école permet une réelle insertion dans la société. (avoir la sensation que les efforts paient ...)

